

HÔPITAL BROYARD

Un nouveau directeur

CHANTAL ROULEAU

Après la tempête traversée en début d'année, l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) fait un pas vers la sérénité. Le Conseil d'établissement vient de nommer Laurent Exquis (PHOTO DR) en tant que nouveau directeur général. Agé de 51 ans, ce Genevois habitant Yverdon-les-Bains est expert en gestion hospitalière et en économie de la santé, indique le Conseil d'établissement de l'hôpital dans un communiqué.

Laurent Exquis a notamment été directeur général de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds et administrateur au sein des Hôpitaux universitaires de Genève. Depuis 2007, il est chef du Service jeunesse et cohésion sociale de la ville d'Yverdon-les-Bains. Il prendra ses nouvelles fonctions le 1^{er} novembre prochain.

«Je me réjouis de retrouver le milieu hospitalier qui est un milieu que je connais bien et que je trouve passionnant», commente-t-il. «J'ai clairement des ambitions pour cet hôpital.» Il aimerait notamment développer des centres de compétence ainsi que différents partenariats. «Je ne peux pas en dire plus pour l'instant», avertit-il. «Je ne vais rien changer au début. Je dois d'abord faire un bilan. Analyser les forces et les faiblesses.»

Il est important de rappeler que le départ de son prédécesseur s'est fait dans un climat orageux. L'ancien directeur Stéphane Duina a été licencié en février dernier pour divergences avec le Conseil d'établissement, qui lui reprochait notamment son manque de transparence. Les collaborateurs de l'hôpital ainsi que le collège des médecins avaient soutenu le directeur. Une pétition demandant sa réintégration à l'hôpital et munie de plus de 400 signatures avait été remise aux Conseils d'Etat fribourgeois et vaudois, qui n'y avaient pas donné suite.



Ces tensions n'inquiètent pas Laurent Exquis. «J'ai eu le sentiment en allant sur place que la page était tournée», assure-t-il. «De mon point de vue, il n'y aura pas de souci à recréer une adhésion, un esprit d'équipe. Je suis attaché aux valeurs humaines de respect et de bienveillance qui sont des ingrédients nécessaires pour retrouver la sérénité.»

Se disant disponible et ouvert, le futur directeur général se voit davantage comme un chef d'orchestre que comme un soliste. «Savoir trancher est aussi le rôle du directeur. Mais ce n'est pas dans ma nature d'imposer des décisions contre le bon sens», note-t-il. «Le Conseil d'établissement, les collaborateurs et le directeur visent des buts communs: le bien-être du patient et le bon développement de l'HIB.»

Retenu parmi une trentaine de candidatures, Laurent Exquis a été choisi notamment pour ses compétences professionnelles et sa capacité d'adaptation à des situations complexes. «Il répond largement aux critères établis», précise Susan Elbourne Rebet, présidente du Conseil d'établissement de l'HIB. «Il s'agit d'un homme de dialogue connu pour son dynamisme et pour être près du personnel. L'HIB est tourné vers l'avenir. Nous sommes convaincus que nous pourrions aller de l'avant.»

CAR POSTAL EN HAUTE-SINGINE

Fribourgeois non grata

MARC-ROLAND ZOELLIG

Le car postal serpentant à travers le parc naturel du Gantrisch de Riggisberg (BE) à Schwarzenburg (BE), en faisant une grande boucle par Sangernboden, Zollhaus, Planfayon et Zumholz, ne prend pas de passagers fribourgeois. Aux quatre arrêts concernés, les voyageurs peuvent certes descendre du véhicule, mais pas y monter. Cette situation irrite fortement le Parti radical singinois, qui s'est fendu d'une déclaration officielle relayée hier par les «Freiburger Nachrichten».

Pour Barbara Wyssbrod, présidente de la formation, cette manière de faire est inacceptable, ce d'autant plus que les cars jaunes concernés sont souvent à moitié vides. L'argument selon lequel la société CarPostal Suisse SA pourrait, en laissant monter des passagers fribourgeois, concurrencer les Transports publics fribourgeois (TPF), qui exploitent également le tronçon concerné, la laisse de marbre. Elle invite les deux entreprises de transport – qui bénéficient de subventions publiques – à remédier à cette situation qu'elle juge aberrante.

D'après les déclarations de Katharina Merkle, porte-parole de CarPostal Suisse, aux «Freiburger Nachrichten», les quatre arrêts haut-singinois ne lui ont pas été attribués car cela engendrerait un «trafic concurrent». Ce ne sont pas les TPF qui s'opposent à ce que CarPostal desserve ces arrêts,

assure de son côté Richelle Hartman, porte-parole de l'entreprise de transport fribourgeoise. «Le fait qu'ils ne sont pas desservis est régi par l'Office fédéral des transports (OFT), autorité compétente en la matière. Les concessions sont régies par la loi sur le transport des voyageurs, ceci afin d'éviter les concurrences de ligne», précise-t-elle.

La ligne 123, qui relie Fribourg au Lac-Noir en empruntant le tronçon concerné, a accueilli près de 454 000 voyageurs en 2014, ce qui en fait l'une des lignes les plus importantes du réseau TPF, ajoute la porte-parole.

Il s'agit d'un cas très particulier, constate Florence Pictet, porte-parole de l'OFT, en insistant sur le fait qu'il n'existe pas d'interdiction de concurrence au sens strict dans le domaine des transports publics. En revanche, la loi sur le transport de voyageurs spécifie qu'une nouvelle offre ne doit pas mettre en péril la survie économique d'une offre déjà existante. Il s'agit d'éviter qu'une entreprise en cannibalise une autre, sachant que toutes deux bénéficient de subventions.

La concession portant sur la ligne controversée arrivera à échéance en décembre 2017, ajoute-t-elle. Ce sera peut-être l'occasion, pour les cantons de Fribourg et Berne, de se mettre autour d'une table afin de mieux coordonner l'offre en transports publics. I

Des marqueurs dans le Gruyère pour traquer les contrefaçons

FROMAGE • Le Gruyère AOP collabore avec l'Agroscope pour certifier ses produits grâce à des marqueurs génétiques. Objectif: distinguer les copies.



Sous forme de meule, le Gruyère AOP est facilement identifiable. Les contrefaçons prennent souvent la forme de fromage râpé ou en tranches. ALAIN WICHT-A/PHOTO PRÉTEXTE

JÉRÉMY RICO

On connaissait la lutte contre les contrefaçons des griffes de prêt-à-porter de luxe, des grands horlogers ou de l'industrie pharmaceutique. Il faut désormais ajouter à cette liste le Gruyère AOP. En collaboration avec l'Agroscope, le centre de compétences de la Confédération pour la recherche agricole, l'Interprofession du Gruyère AOP (IPG) travaille en effet à la création d'un protocole de certification de ses produits afin de les distinguer des contrefaçons.

Comment? En ayant recours à des marqueurs intégrés à la composition même du fromage. Ces marqueurs, spécifiques au Gruyère AOP, seraient alors détectables à n'importe quelle étape de l'élaboration du produit, jusque dans les étals des commerces. «Nous souhaiterions pouvoir les retrouver dans du fromage affiné jusqu'à 11 ou 12 mois», explique Philippe Bardet, directeur de l'IPG, confirmant une information de la RTS. Un tel procédé a été adopté en 2011 par l'Emmentaler AOP, en 2013 par la Tête-de-Moine AOP et tout récemment par l'Appenzeller.

Différents marqueurs

Pour ces trois fromages, l'Agroscope a utilisé des bactéries lactiques comme marqueurs. A chaque fois, le processus est identique. Ces traceurs sont ajoutés au début de la fabrication. Ils sont ensuite décelables tout au long de la chaîne de production grâce à

des tests génétiques. Le tout sans altérer la qualité ou le goût du produit.

«Nous aurons les premiers résultats des tests au début 2016»

PHILIPPE BARDET

Pour le Gruyère AOP, le protocole exact de certification n'est pas encore arrêté. «Nous sommes en train de mener des tests grandeur nature», explique Philippe Bardet. «Certains de nos producteurs affinent des meules qui contiennent de potentiels marqueurs.» La nature exacte de ceux-ci n'est ainsi pas encore définie. Ces traceurs pourraient être déjà présents dans la recette du Gruyère ou y être ajoutés. Dans ce cas, ils devraient provenir de la zone de production du fromage, définie par son AOP. «Nous aurons les premiers résultats des tests au début 2016», poursuit Philippe Bardet. Avant une intégration à l'échelle de toute la production en 2017.

Des fromages anonymes

Au contraire de l'horlogerie ou du prêt-à-porter de luxe, le Gruyère AOP ne vise pas des contrefaçons fabriquées à l'autre bout de la planète. Philippe Bardet lutte en effet contre le faux Gruyère suisse: «La Confédération

laisse produire du fromage de manière totalement anonyme. Dans les statistiques, ces fromages entrent dans la catégorie «autres fromages à pâte mi-dure». Parmi eux, un nombre important de meules, fabriquées notamment en Thurgovie, ressemblent de près ou de loin à du Gruyère.»

Et le directeur de l'IPG va plus loin. Selon lui, parmi ces fromages sans appellation précise, environ 1000 tonnes par année pourraient être vendues comme étant du Gruyère AOP. Une quantité non négligeable pour l'IPG, qui produit annuellement environ 30 000 tonnes de fromage. «Les doutes concernent les fromages râpés et sous forme de tranches», poursuit Philippe Bardet. «En meule, nos produits sont facilement identifiables.»

Grâce au processus de certification, l'IPG pourrait régulièrement envoyer des échantillons en analyse. «Seul l'Agroscope peut mener ces tests», explique Petra Lüdin, responsable du projet de certification pour l'Appenzeller. «Nous pouvons les faire à partir d'un échantillon en deux ou trois jours.» Avant, le cas échéant, de mener les faussaires en justice.

S'il permet de confondre à coup sûr les faussaires, le processus de recherche mené par l'Agroscope a un coût: environ 500 000 fr. pour la recherche, auxquels s'ajoute un montant annuel de l'ordre d'un million de francs. Un investissement que l'IPG accepte d'engager. «Le jeu en vaut la chandelle», conclut Philippe Bardet. I

LA TOUR-DE-TRÈME

Hommage en musique à Michel Corboz

FLORA BERSET

Une «légende vivante». Un «apôtre de la musique sacrée». Un «chef de chœur charismatique, formateur et pédagogue». Depuis plus d'un demi-siècle, Michel Corboz inspire un respect unanime. Le Gruérien d'origine, qui a fondé l'Ensemble vocal de Lausanne (EVL) en 1961, jouit d'une aura internationale. Ses interprétations de Fauré, Bach, Mozart ou Monteverdi ont séduit des générations de mélomanes et son influence a durablement marqué le milieu choral fribourgeois.

Alors qu'il a fêté son 80^e anniversaire l'année dernière, ce fils de boulanger, né à Marsens le 14 février 1934, n'a jamais cessé de revendiquer son attachement à la Gruyère et à son village natal.

Afin de lui rendre hommage et de le féliciter pour la longévité de sa carrière, une manifestation sera organisée le dimanche 20 septembre, à 17 h, à la salle CO2 de La Tour-de-Trême.

«C'est une bonne occasion pour lui témoigner notre amitié. L'œuvre de cet immense chef et son parcours exceptionnel de par sa qualité contribuent grandement au rayonnement artistique du pays de Fribourg et de sa vie culturelle», a annoncé hier Patrice Borcard, président du comité d'organisation et préfet de la Gruyère, lors d'une conférence de presse.

L'événement s'articulera autour du concert de l'EVL avec la «Messe brève en sol mineur» de

J. S. Bach et le «Dixit Dominus» de G. F. Haendel. Accompagnées par l'orchestre de l'EVL, les deux œuvres seront interprétées par des solistes réputés – Marie-Claude Chappuis, Marie Lys, Hélène Pelourdeau, Jonathan Spicher et Michel Brodard. Dirigé par Michel Corboz en personne, le concert sera suivi par une partie officielle durant laquelle Isabelle Chassot, directrice de l'Office fédéral de la culture, prendra notamment la parole. La soirée se terminera par un apéritif.

Initiateur du projet, Bernard Brünisholz trouvait qu'il était «indispensable» de rendre hommage à Michel Corboz. «Je l'ai approché en tant qu'ami pour lui faire part de mon idée. Il a été

touché et enchanté par ma proposition», révèle l'ancien président de l'Opéra de Fribourg. Pour cette manifestation, les organisateurs disposent d'un budget de 60 000 fr., dont la moitié est constituée de fonds privés et un quart de fonds publics. Le solde sera couvert par la vente des billets.

«La récolte des fonds a été relativement facile étant donné le crédit important dont jouit Michel Corboz», précise Jean-Louis Castella, secrétaire du comité d'organisation. Et Pierre Corboz, neveu du musicien et fils du directeur André Corboz, de rappeler: «On ne compte plus les chefs de chœur formés par l'EVL qui, à leur tour, ont fait rayonner un art choral de qualité.» I

> Infos et réservations: 026 913 15 46.